

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 63 (1966)
Heft: 8

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

l'action propagande devra être réorganisée. La Centrale n'est pas équipée pour la vente en bocaux. Le contrôle devra aussi être intensifié. La section de La Chaux-de-Fonds étudie le contrôle obligatoire pour tous ; le contrôle intégral serait une excellente chose.

7. *Adoption des rapports publiés dans le journal* : M. Schmid, contrôleur, donne des précisions au sujet du réfractomètre, dont le coût s'élève à 400 francs. Le Dr Rousseau y a contribué, ce qui offre plus de garantie. La propreté des miels livrés à la Centrale laisse grandement à désirer. Il serait possible de délivrer plusieurs cartes au même apiculteur pour lui permettre de vendre à plusieurs clients.

M. Gobbo se demande si les fédérations, ou même les sections, ne devraient pas faire l'achat d'un réfractomètre.

M. Bailod estime qu'il faut se montrer plus sévère en présence des abus. M. Barbier fait part d'un essai tenté par la Genevoise au moyen de la toile de nylon qui a donné de très bons résultats.

M. Bassin propose un prix différentiel pour les miels de colza. M. Rithner rappelle qu'on ne peut pas mettre un écusson sur un emballage. Les divers rapports sont adoptés sans opposition.

8. *Nomination statutaire de trois membres sortants, tous rééligibles* : MM. R. Bovey, O. Schmid, M. Mouche. Selon art. 27 : *élection du président*.

La Fédération vaudoise propose M. R. Bovey par lettre adressée à M. Brocquet, vice-président ; M. Barbier propose M. Schmid ; M. Voyame propose M. Mouche. Ces trois membres sont réélus à l'unanimité. M. Brocquet, vice-président, déclare que selon l'art. 27 des statuts, le président doit être réélu tous les trois ans. M. Robert Bovey est élu par acclamation ; il remercie l'assemblée.

A suivre.

CONSEILS AUX DÉBUTANTS

POUR AOUT 1966

La période écoulée depuis nos derniers conseils n'a guère été favorable pour l'apiculture.

La deuxième quinzaine de juin, maussade et froide, a fortement ralenti et même stoppé par endroit un début de récolte pro-

metteur et le commencement de juillet n'a guère arrangé les choses. De temps à autre une journée ensoleillée, sitôt suivie de pluie et même de brouillard, et puis toujours ce vent d'ouest ou ce « joran » persistants, tout cela ne constitue pas un bel été. Aujourd'hui, premier jour de la canicule, la chaleur est fort supportable à notre altitude de 800 m. et les gros nuages habituels sont au rendez-vous.

Nous pensons que d'une manière générale, la récolte à ce jour peut être qualifiée de moyenne à faible. En altitude, la possibilité d'une miellée tardive demeure, à condition que le temps se réchauffe et se stabilise, et que le coq de nos clochers regarde un peu ce qui se passe du côté de l'est...

De toute façon, l'on peut prédire que 1966 ne battra aucun record et que par conséquent, le placement de la récolte ne posera pas de problème. Aussi pensons-nous qu'il est superflu de répéter nos recommandations concernant le respect des prix officiels.

Cela dit, et bien que nous ne soyons encore qu'à la mi-juillet, force nous est de parler de la préparation de nos colonies en vue de l'hivernage.

A moins d'une récolte très tardive (et que nous ne vous souhaitons pas, parce que néfaste pour vos populations), il faudra dès le 10 août au plus tard redescendre les ruches en plaine et procéder à l'enlèvement définitif des hausses. Cette opération se révélera peut-être difficile si la récolte a complètement cessé. Il faudra donc prendre les précautions d'usage : rétrécir les trous de vol après avoir abaissé les entrées, opérer avec soin mais rapidement, de préférence vers la fin de l'après-midi et non au milieu de la journée. En cas de pillage, interrompre les opérations pour les reprendre plus tard, surtout ne pas visiter le corps de ruche simultanément. N'oubliez pas surtout nos conseils précédents concernant la fausse teigne et les moyens d'éviter des dégâts pouvant être considérables. Tous ces beaux rayons ont coûté un travail énorme à vos abeilles et il y va de votre peine et de votre argent.

Nous espérons que vous avez pris soin de contrôler vos colonies au cours de juillet et remédié à ce qui n'allait pas. Chacune de vos colonies est donc censée posséder une reine de qualité. Si un cas vous a cependant échappé ou qu'un orphelinage soit survenu depuis lors, il ne reste guère qu'une solution : éliminer au plus vite la ruche incriminée. Il est pratiquement trop tard maintenant, à moins d'être très expérimenté, pour remédier à une telle situation, la colonie n'ayant plus le temps de se refaire (à moins qu'elle soit encore forte et d'orphelinage tout à fait récent).

Avant de commencer à nourrir, nous vous conseillons d'enlever les rayons inoccupés, surtout s'ils sont défectueux. Rappelons qu'il n'est pas nécessaire que la colonie ait plus de 8 à 9 cadres au maxi-

mum pour hiverner. Les rayons défectueux qui ne peuvent être enlevés cet automne seront retirés vers les bords, en vue de leur élimination future.

Une fois ces conditions remplies, commencer sans plus tarder à donner un nourrissage stimulant pour relancer la ponte, condition « sine qua non » pour un heureux hivernage. Il est nécessaire en effet que la colonie possède le maximum de jeunes abeilles pour affronter la mauvaise saison et démarrer correctement au printemps prochain. Par nourrissage stimulant, nous entendons de faibles doses (demi-litre au maximum) de sirop plutôt clair : 1 kg-1 litre, tous les 1 ou 2 soirs et toutes précautions restant de rigueur, ceci jusqu'à ce l'on ait constaté une forte reprise de ponte. A ce moment on pourra augmenter les doses avec du sirop plus épais en s'arrangeant pour que tout puisse être terminé pour le 15 septembre si possible. Si le temps reste doux et que l'on habite en plaine, ce délai pourra être prolongé de quelques jours, mais il vaut mieux dans ce domaine être en avance plutôt qu'en retard. Nous reviendrons sur cette question le mois prochain,

Cette année 1966 un peu déprimante a vu le développement inhabituel de certaines maladies du noséma notamment. Certaines ruches ne sont même pas encore entièrement remises de leur grand retard.

Beaucoup de collègues (et nous avons été du nombre) parlent d'un traitement préventif d'automne, à administrer en même temps que le nourrissage : apimycine, fumidil, nosemack, etc. Ces traitements sont assez onéreux et nous avouons maintenant être assez perplexes. En effet, d'autres collègues, et non des moindres, redoutent pour leur part l'emploi excessif des antibiotiques qui finissent par créer une accoutumance non chez les abeilles mais chez les agents pathogènes des diverses maladies. Aussi, cher débutant, vous laissons-nous entière liberté à ce sujet, tout en vous conseillant la prudence. Peut-être en définitive vaut-il mieux attendre au premier printemps, et agir alors rapidement si besoin est. Nous savons que savants et chercheurs sont à l'œuvre à l'étranger comme dans notre pays, et nous avons le ferme espoir qu'une solution définitive pourra, dans un proche avenir, être apportée à nos difficultés actuelles.

En attendant cet heureux jour, nous voulons encore vous souhaiter bonne chance pour la fin de cette campagne 1966 en vous disant : au mois prochain.

Marchissy, le 16 juillet 1966.

Ed. Bassin.